

Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN)



Bilan d'activité 2019
Programme 2020

Ordre du jour

- 1 – Rappel sur la MISEN : Rôle et composition**
- 2 - Actions MISEN 2019 en bref et engagements financiers**
- 3 – Les orientations stratégiques pluri-annuelles 2020/2022**
- 4 – Priorités 2020 de la MISEN, thématique et géographiques**
- 5 – Les plans de contrôle en chiffres : bilan 2019 et prévisionnel inter-services 2020**

Rôle et composition de la MISEN

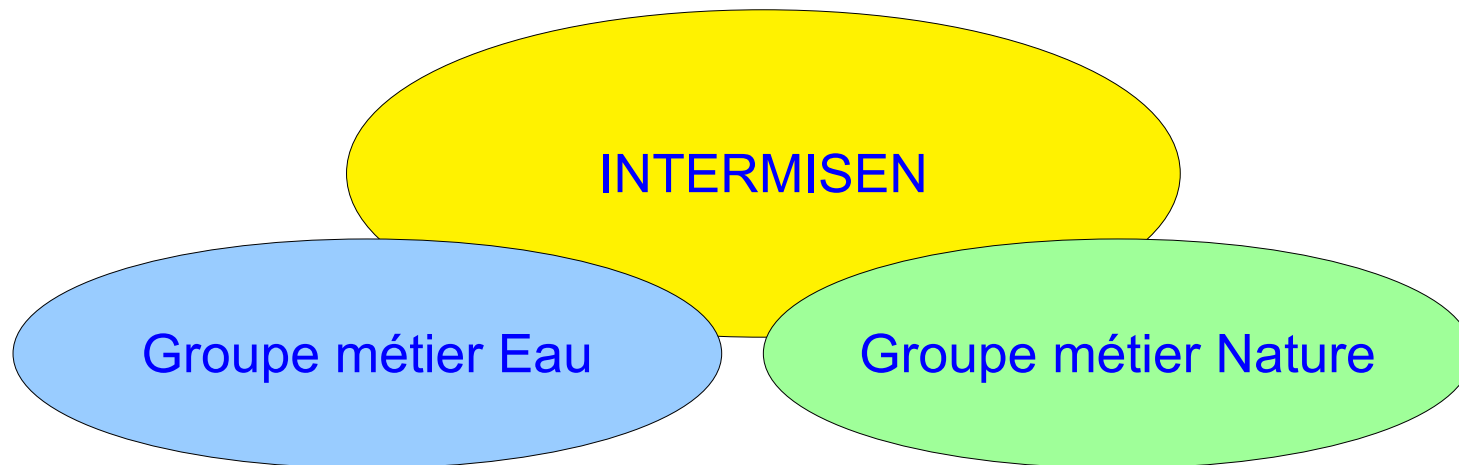
Rôle de la MISEN

- Proposer au Préfet les axes et priorités de la politique de l'eau et de la nature
=> Orientations stratégiques pluriannuelles
- Proposer au Préfet un plan d'actions opérationnel départemental de mise en œuvre de la politique de l'eau et de la nature
=> Plan d'actions opérationnel pluriannuel
- Établir, en concertation avec le Procureur de la République, un plan de contrôle inter services de l'eau et de nature (annuel)
=> Plan de contrôle inter-services
- Proposer au Préfet la position de l'État sur les documents de planification, de programmation et sur les grands projets
- Organiser la communication
=> Se réunit en comité stratégique, permanent ou thématique

DDT : Rôle d'animateur, de coordinateur et de secrétariat

Fonctionnement : Niveau Régional : l'Inter-Misen

Une Organisation Régionale :



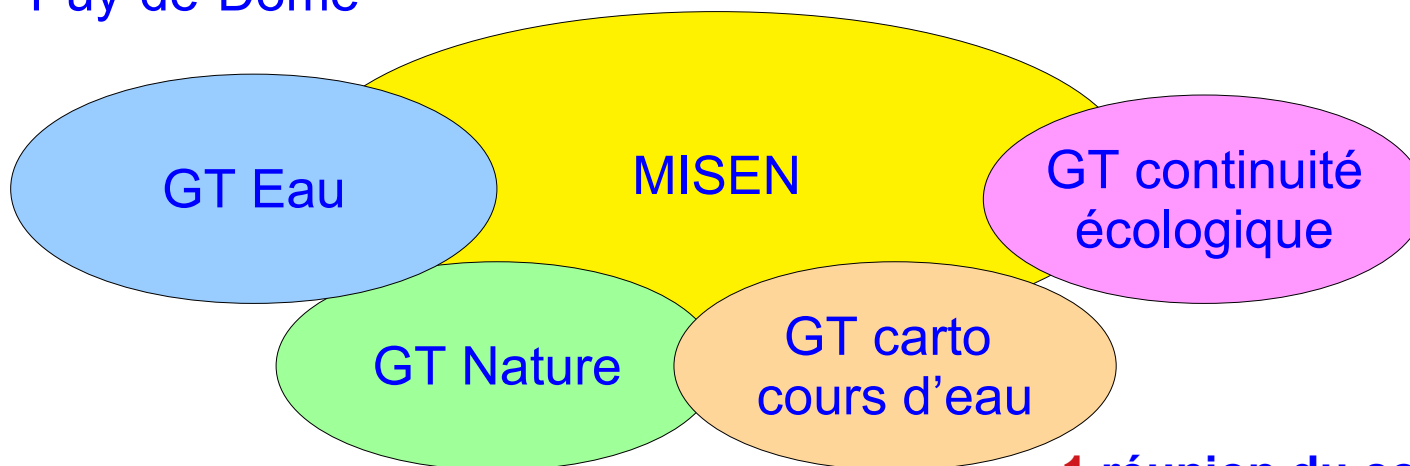
4 Réunions par an de chaque groupe => logique de bassin et de fonctionnement régional cohérent : 12 DDT+2 AE+ DREAL+DRAAF+DROFB

Des axes saillants pour 2019 :

- Gestion de l'eau : instruction régionale sécheresse / doctrine sur les autorisations de prélèvement / CRE et CDE / Suivi PTGE et projets retenues
- Pollutions diffuses : traitement / préservation de la biodiversité (insectes) : stratégie régionale sur les captages prioritaires / arrêtés ZNT
- Continuité écologique : remontée des listes prioritaires par bassin
- Territorialisation du plan biodiversité, notamment actions SCAP
- Manifestations sportives : stage DDT74

Fonctionnement : Déclinaison départementale

Puy-de-Dôme



1 réunion du comité stratégique
2 réunions du comité permanent
22 réunions de groupes de travail

Plusieurs réunions des groupes techniques (GT) actualisés en fonction des besoins et associant les acteurs extérieurs à l'État

- GT Continuité écologique : remontée des listes prioritaires bassin + départementale
- GT cartographie des cours d'eau : vers une cartographie unique ZNT/BCAE/Police
- GT Eau : co-construction du PDM
- GT Nature : territorialisation du plan Biodiversité

Fonctionnement : évolution de l'arrêté de composition

Composition et rôle défini par l'arrêté préfectoral N° 11/00105 du 20/01/2011 amené à être modifié par un nouvel arrêté, en intégrant en tant que membres permanents, les structures opérant pour la protection de l'eau et de la nature

Sous la co-présidence du Préfet(e) et du Procureur

Service déconcentrés de l'État et Etablissements Publics

DDT
DDPP
DREAL
DRAAF
OFB
ARS
AELB
AEAG
Gendarmerie
Douanes

Membres associés

ONF
PNRVA
PNRLF
CD63
CR AuRA
Président CLE SAGE

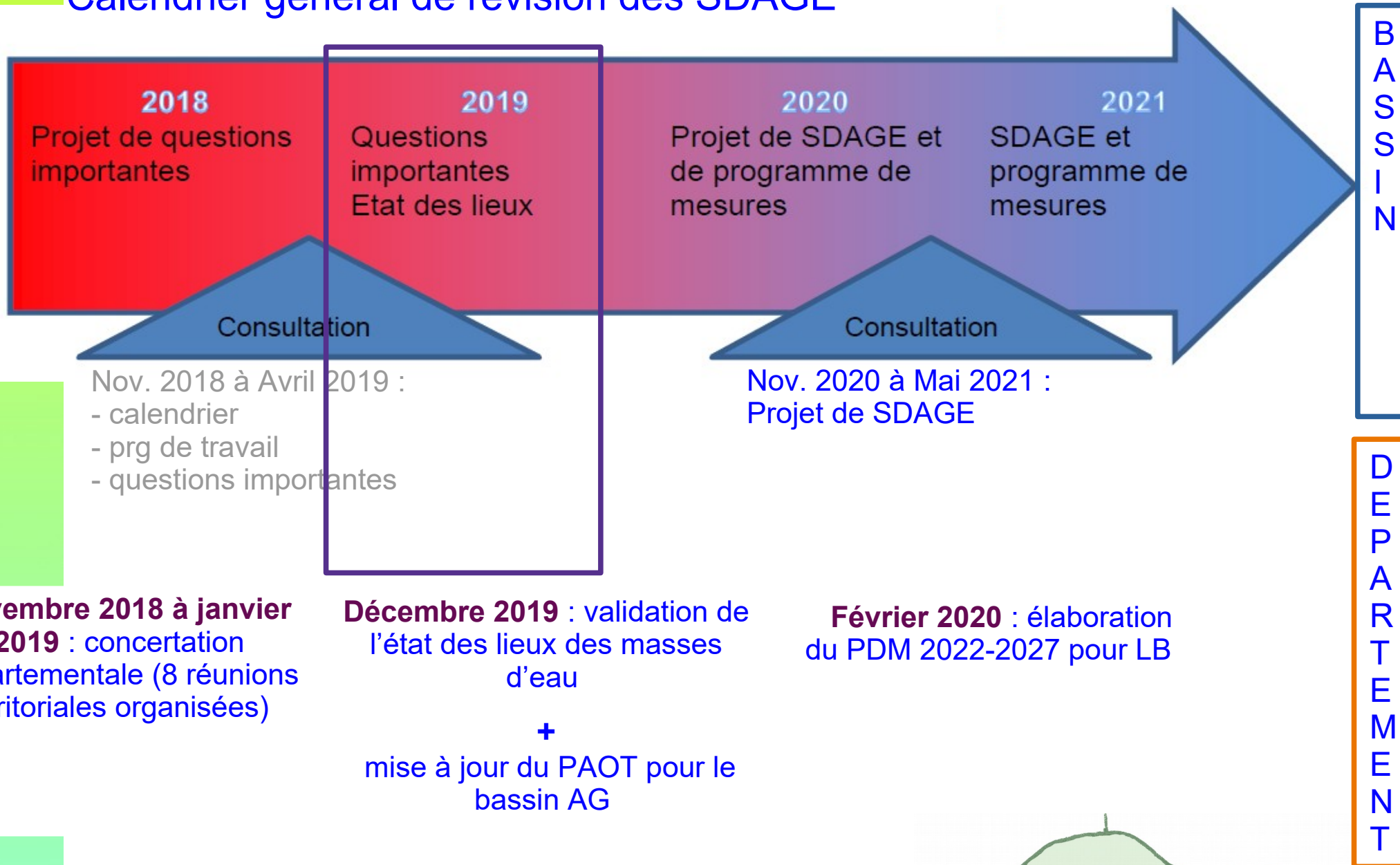
Membres invités

Psdt fédération chasse
Psdt fédération pêche
Psdt chambre agriculture
Psdt association des maires
Psdt EPCI
CRPF
Experts et Organismes compétents

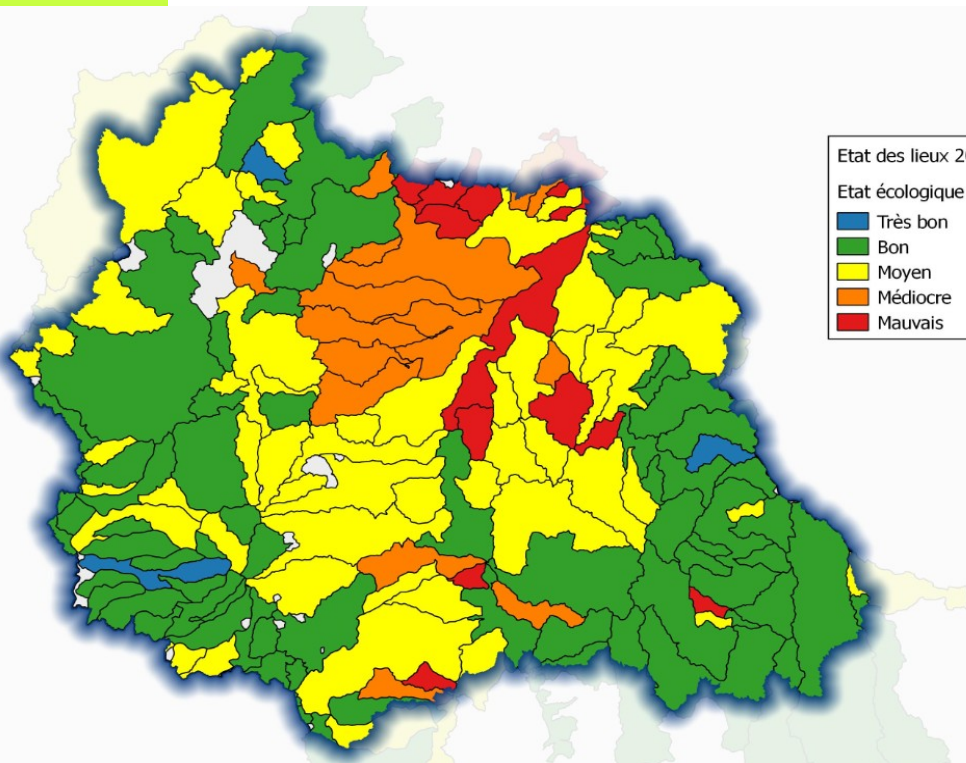
Actions MISEN 2019

Révision des SDAGE

Calendrier général de révision des SDAGE

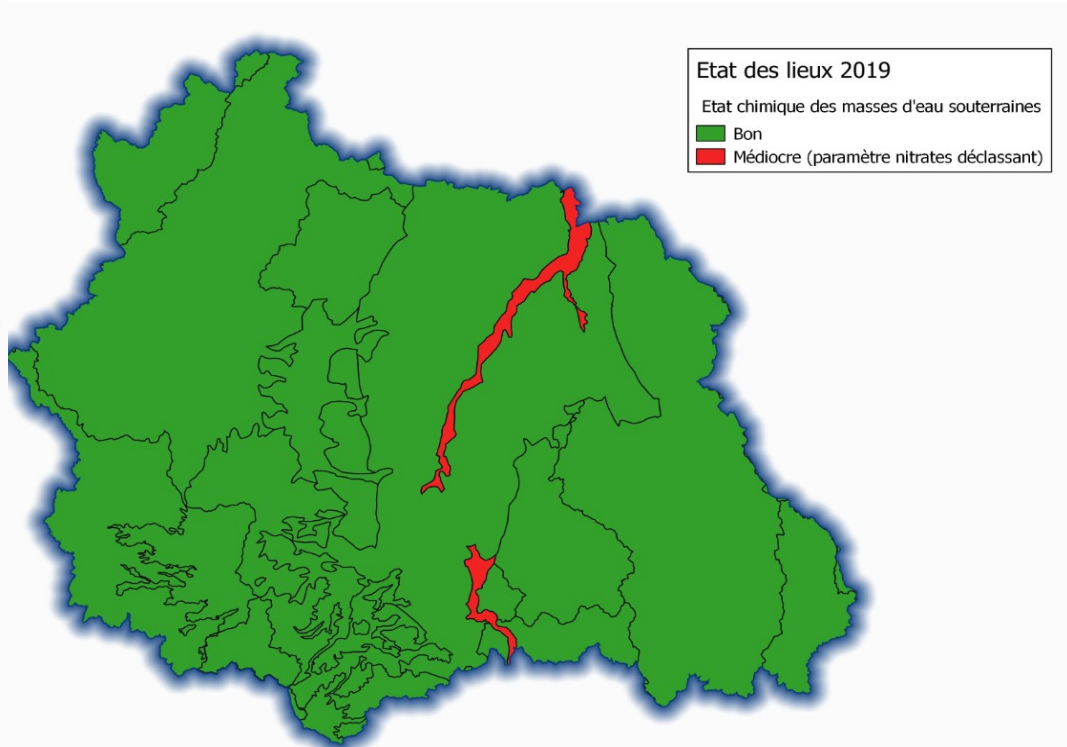


Bilan de l'état des lieux des masses d'eau



Etat des lieux 2019
Etat écologique des masses d'eau

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

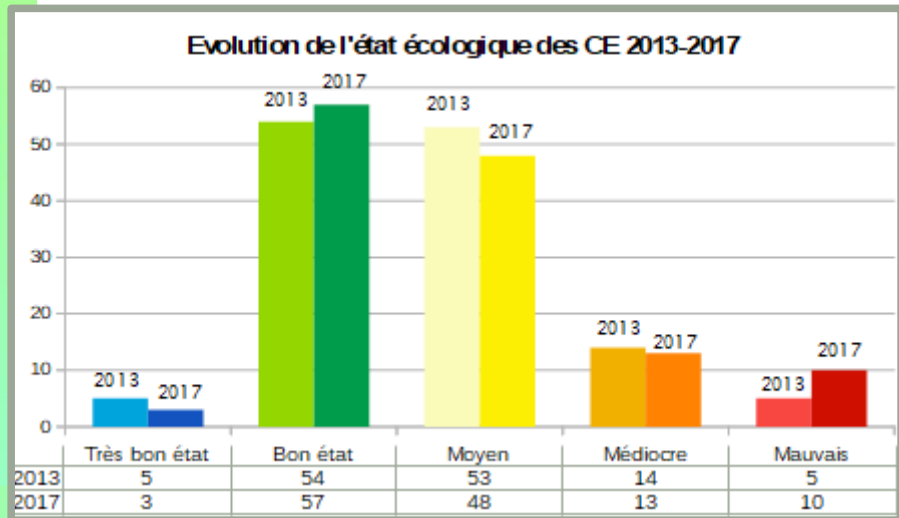


Etat des lieux 2019
Etat chimique des masses d'eau souterraines

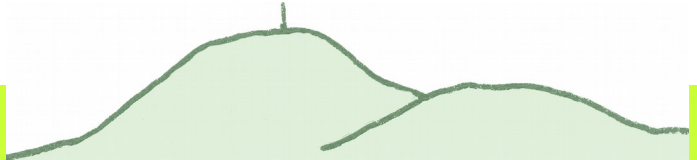
- Bon
- Médiocre (paramètre nitrates déclassant)

46 % des masses d'eau cours d'eau en bon état dans le Puy-de-Dôme (61 sur 131)

1 seule masse d'eau souterraine sur 17 en état médiocre dans le Puy-de-Dôme

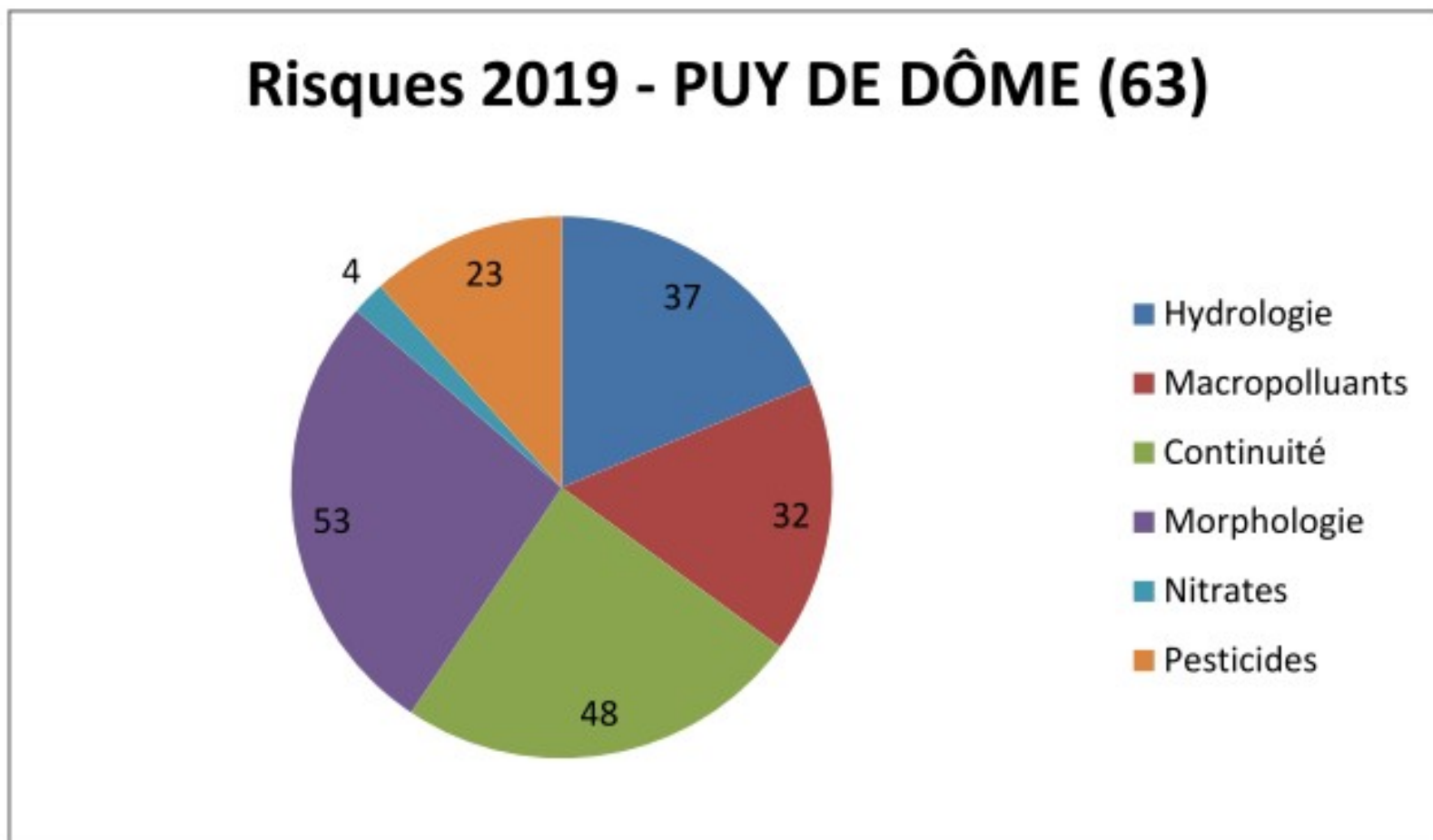


Puy-de-Dôme



Bilan de l'état des lieux des masses d'eau

- Principales pressions s'exerçant sur les masses d'eau cours d'eau :



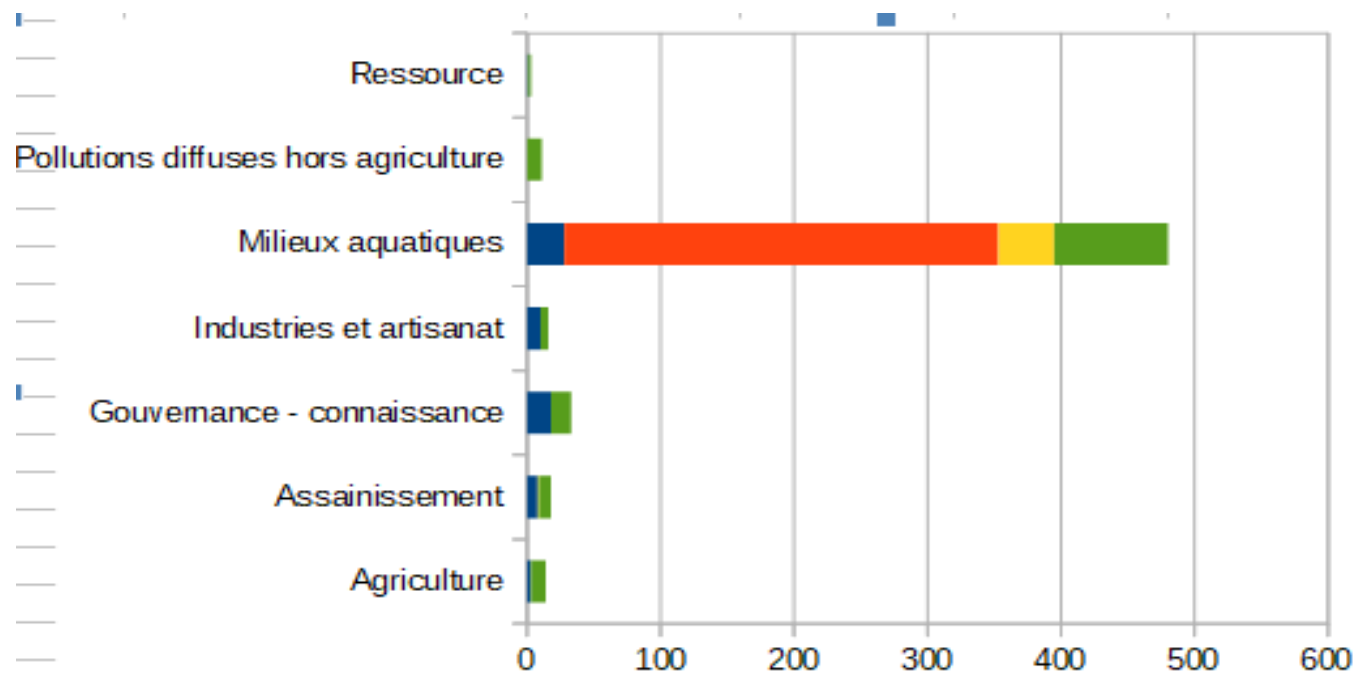
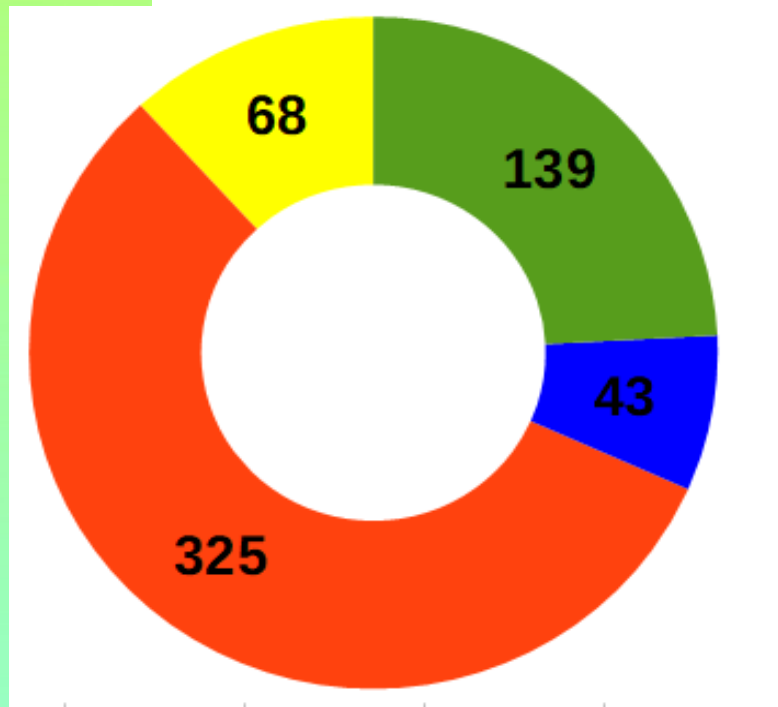
Le PAOT 2019

Le PAOT est constitué des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du SDAGE en déclinaison du Programme de Mesures (PDM)

Un travail de mise à jour du PAOT a été conduit en 2019 :

- au 14 juillet pour le bassin Loire-Bretagne
- au 20 décembre pour le bassin Adour-Garonne

Pour le Puy-de-Dôme, 575 actions ont été saisies dans OSMOSE, outil dédié au suivi



Territorialisation du plan biodiversité

- Plan biodiversité adopté par le gouvernement le 4 juillet 2018
- Courrier du Ministre De Rugy du 25 avril 2019 au Préfet de région pour territorialiser le plan biodiversité
- Un plan régional d'actions Etat-Région après association du Comité régional Biodiversité
- Une feuille de route Etat 2020-2022 transmise à la ministre en janvier 2020
- Des travaux dans les départements à l'initiative des DDT pour identifier des actions prioritaires s'inscrivant dans les objectifs du plan biodiversité
- Concertation/partenariat avec conseil départemental , gestionnaires des espaces naturels ...

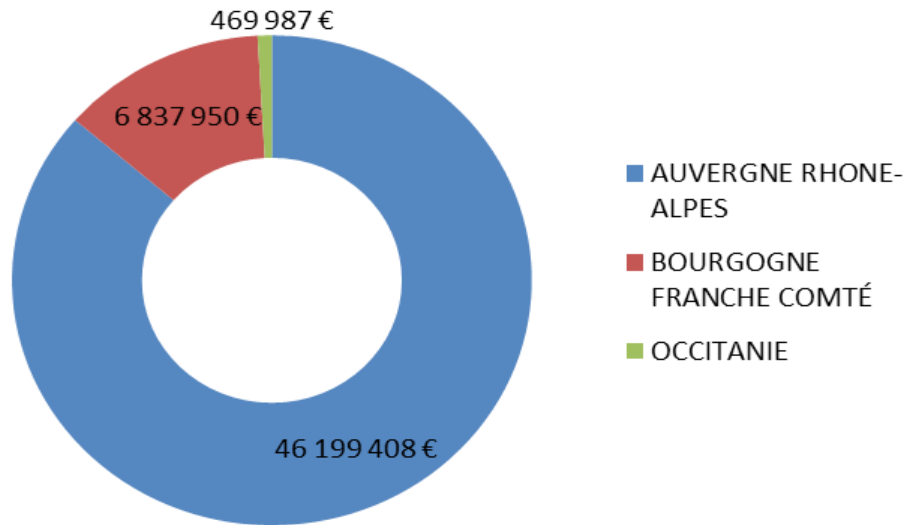


**MOBILISER LES ACTEURS
ET RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ
DANS LES TERRITOIRES**



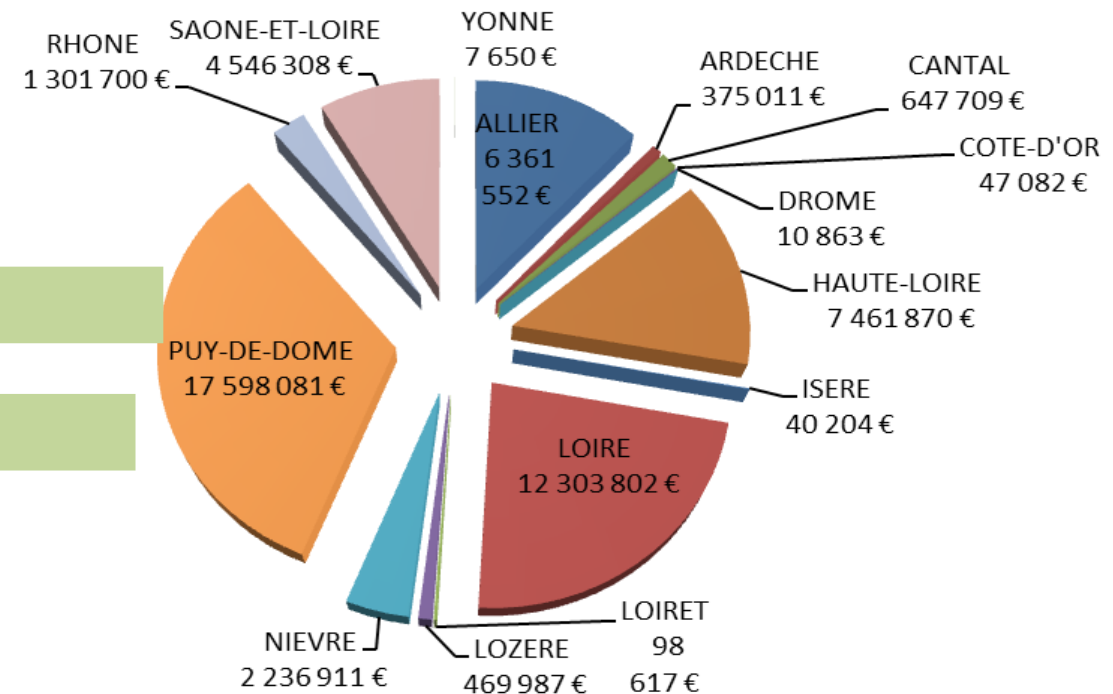
2019 - Engagements financiers

Répartition du volume des AE 209 par région



53,5M€ pour la délégation Allier Loire amont

Synthèse engagements par département

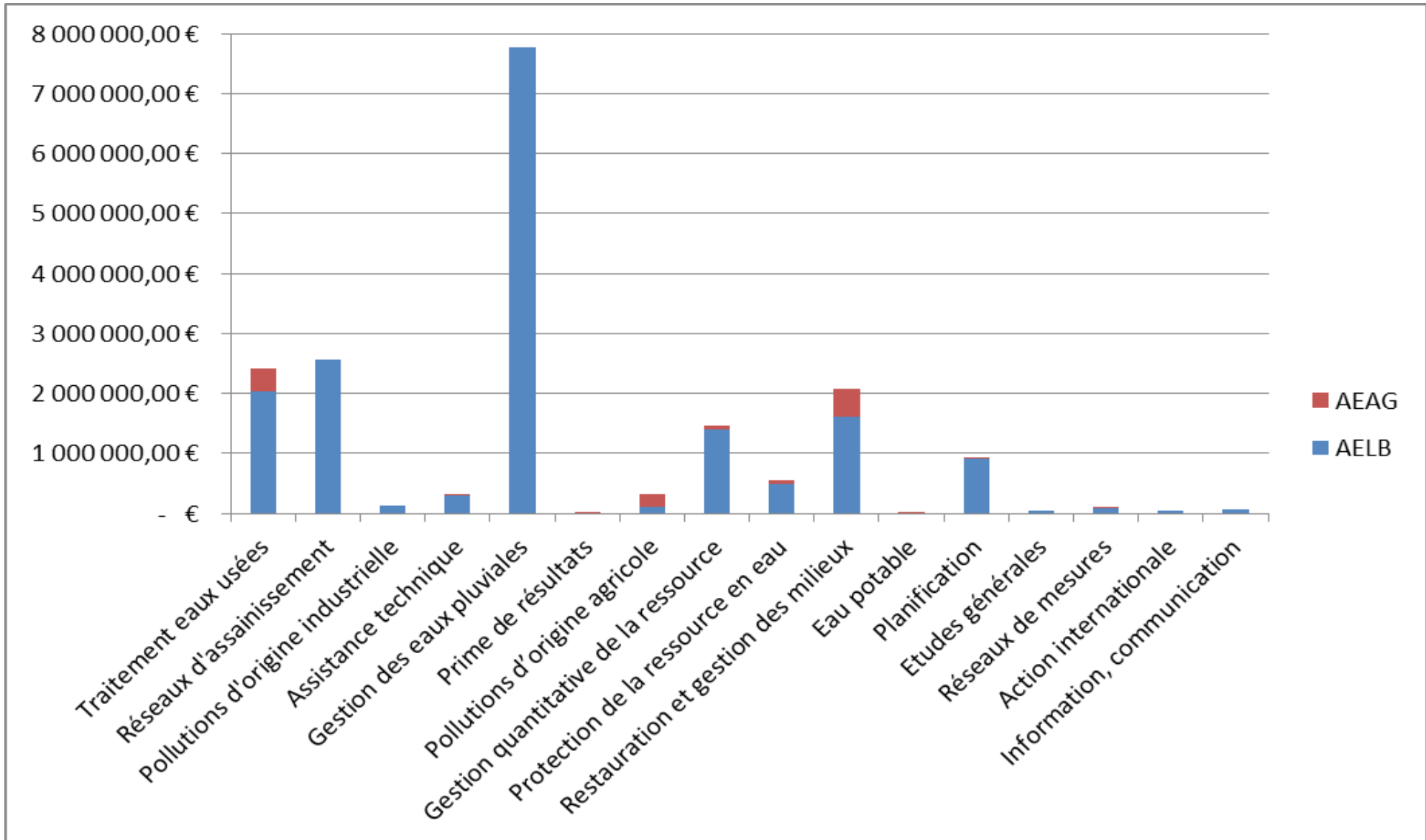


18,8 M€ pour le Puy-de-Dôme

+ 1,3 M€ côté Adour Garonne

Suivi des engagements financiers

Récapitulatif des engagements par année et ligne programme



Priorités 2020 (petit cycle)

- Structuration MO (petit cycle)
 - Communautés d'agglomération (RLV, API) : accompagnement de la prise de compétence / appropriation
 - Communautés de communes
- Assainissement
 - Mise en conformité agglomérations d'assainissement (> 2000 EH) : 22 systèmes ciblés
 - Travaux sur les systèmes d'assainissement prioritaires (enjeu DCE ou milieu sensible) : 45 systèmes ciblés
 - Sites de baignade
- Eau potable
 - Lancement du schéma directeur départemental
 - Finalisation des périmètres de protection des captages (horizon 2021)
 - Amélioration de la connaissance et gestion patrimoniale (horizon 2021)

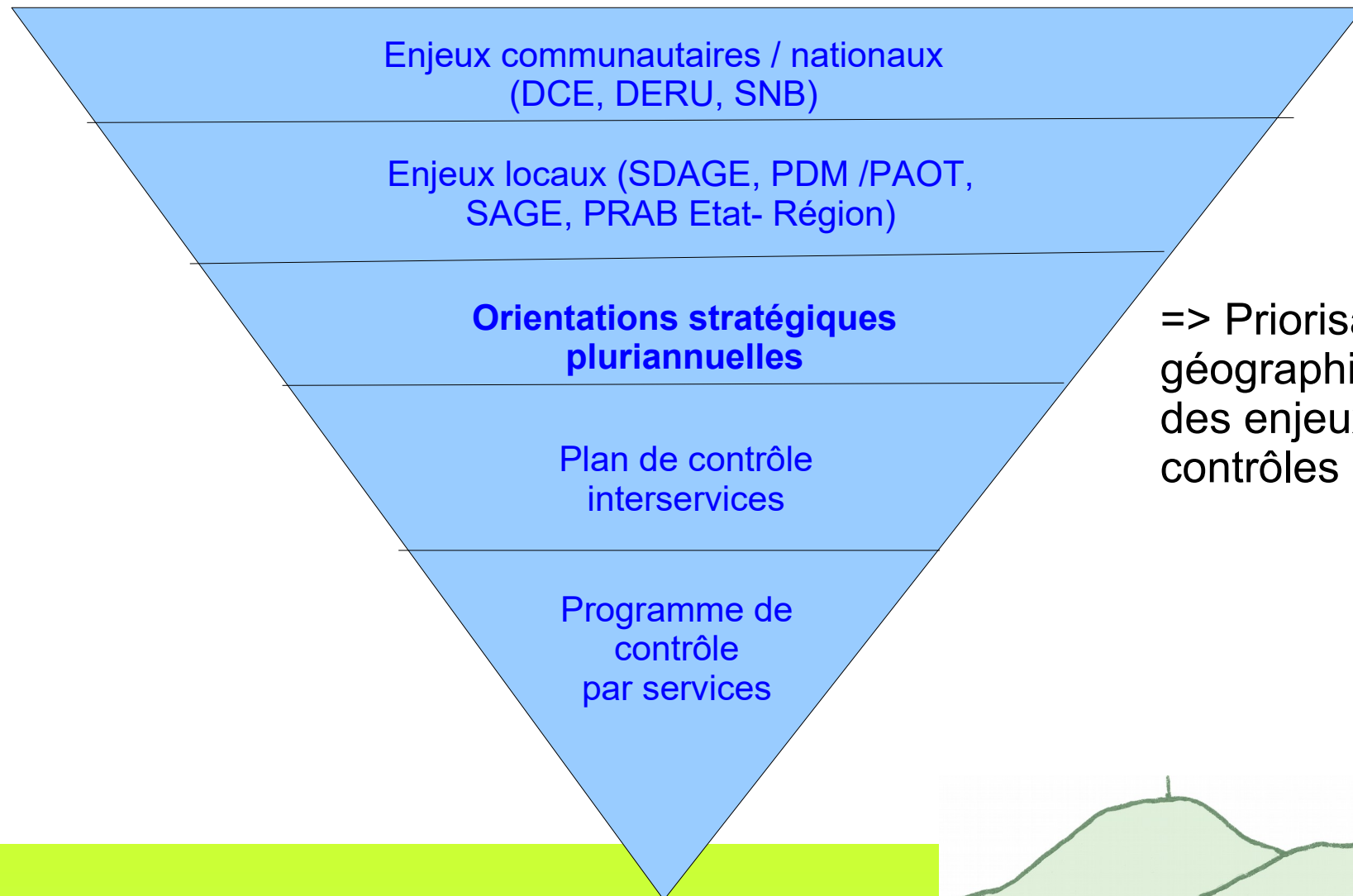
Priorités 2020 (grand cycle)

- Structuration GEMAPI
 - Accompagnement de la prise de compétence/appropriation
- Politique territoriale & milieu aquatique / Agriculture
 - Emergence CT unique API (dont bilan des CT précédents)
 - Etudes préalables CT Morge Buron & Litroux Jauron
 - Finalisation CT unique 5 Rivières
 - Finalisation CT AAC Vinzelles Pont du Château
 - Mise en œuvre CT unique Dore

Synthèse des orientations stratégiques 2020-2022

Orientations stratégiques 2020-2022

- **Un croisement entre les grands documents de planification et les spécificités locales du département**



=> Priorisation géographique des enjeux et des contrôles

Orientations stratégiques 2020-2022

Animer et coordonner la MISEN

Politique de l'eau

- Qualité des masses d'eau
- Gestion quantitative
- Préserver les milieux aquatiques et humides

Politique de la Nature

- Mise en œuvre d'une stratégie biodiversité départementale
- Protéger les habitats et les espaces naturels
- Préserver les espèces menacées et protégées
- Lutte contre les dépôts sauvages, notamment en secteurs sensibles
- Assurer l'équilibre agro-sylvo-cynégétique
- Lutter contre les dépôts sauvages

Une communication active

Orientations stratégiques 2020-2022

Quelques indicateurs clés

Animer et coordonner la MISEN

- Réunir la MISEN pour la co-instruction des dossiers complexes
- Engager une priorisation des enjeux pour cibler les contrôles, basée sur une approche géographique et en accord avec les plans de contrôles associés
- Mise en place d'un système garant d'une réaction rapide et coordonnée face aux signalements
- Favoriser les échanges, les retours d'expériences et la montée en compétences des autres agents commissionnés/assermentés du territoire (PNR, département, municipalités) dans le domaine de l'Environnement

Politique de l'eau

- Contrôles des agriculteurs ayant des îlots PAC en zone de captages prioritaires
- Travailler sur la question des prélèvements, volumes, stockages, réut, etc. (PTGE/stratégie)
- Contrôler les prélèvements, le respect des débits réservés et volet eau des ICPE
- Définir une stratégie départementale sur les zones humides et les plans d'eau et contrôler les meures compensatoires

Politique de la Nature

- Décliner la stratégie eau/air/sol de façon à lutter contre l'érosion de la biodiversité, notamment la stratégie de création d'aires protégées
- Lutter contre les dépôts sauvages, suivi des sites
- Contrôler les règles de sécurité à la chasse

Communication

- Communiquer auprès des organisateurs de manifestations sportives sur les enjeux envi^x
- Restrictions des usages de l'eau
- Abreuvement des animaux
- Prérogatives gestion des dépôts sauvages

Priorités 2020 de la MISEN, thématique et géographique

Priorités 2020

Des priorités thématiques d'interventions

- **Gestion quantitative de la ressource en eau**
- **Protection des habitats et des espaces naturels**
- **Lutte contre les dépôts sauvages, notamment en secteurs sensibles**

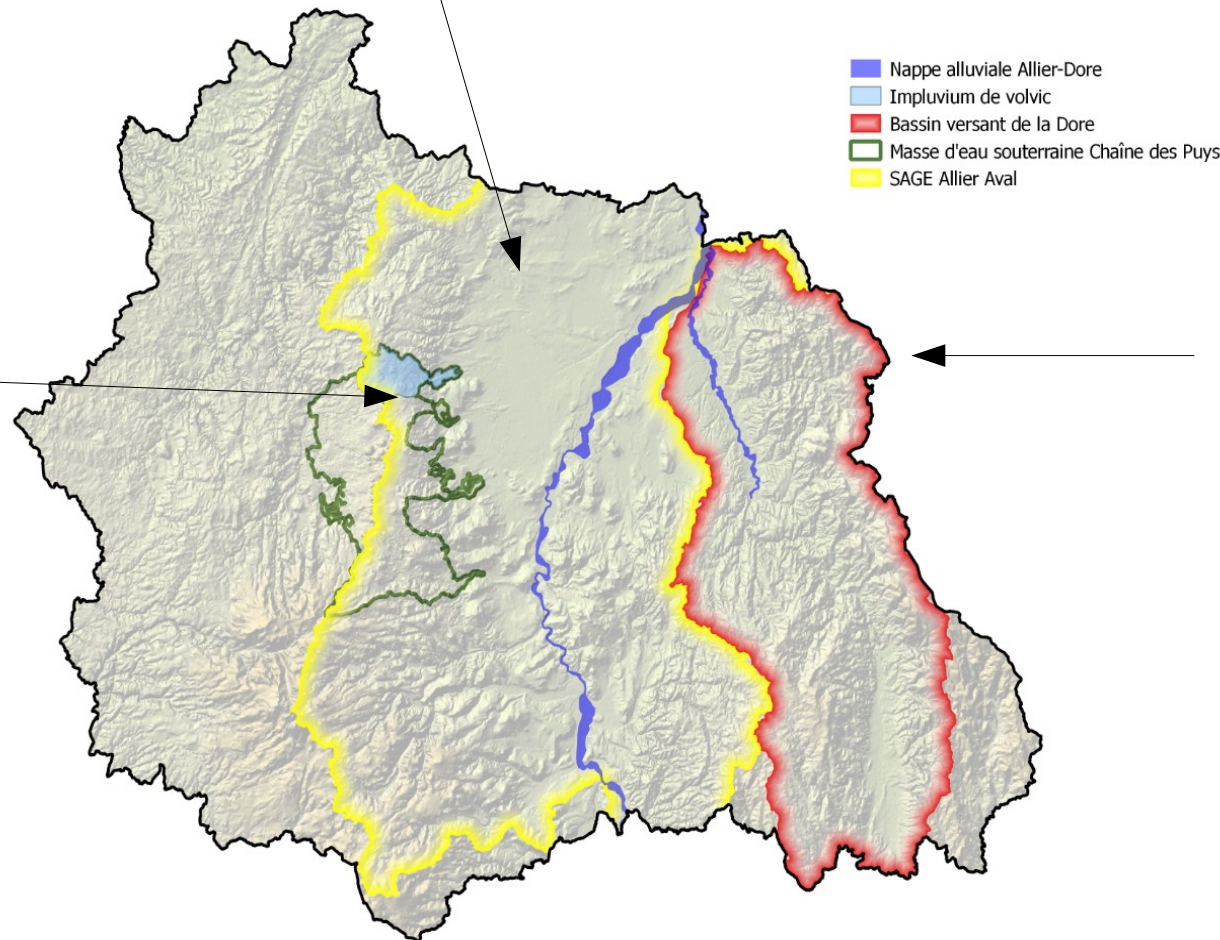
Priorités 2020 de la MISEN

=> gestion quantitative

Bassin allier aval = enjeux agricoles – irrigation
Réflexions à mener dans le cadre du PTGE

Chaîne des Puys : enjeu eau potable

Projet Caprice et questions des conflits d'usage avec les eaux minérales



DORE :
Enjeux industriels

Travail important de l'UD-DREAL avec les industriels à conforter

Gestion quantitative

- Mise en œuvre du protocole départemental sur les retenues à usage agricole
- Signature de l'arrêté cadre départemental planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage
- Suivre la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable lancée par le Conseil Départemental 63
- Lancement officiel du Projet Territorial pour la Gestion de l'Eau (PTGE) porté par le SAGE Allier Aval
 - Recrutement d'un animateur
 - Rendu de la 1ère phase de l'étude HMUC

Priorités 2020 de la MISEN

=>Préservation des espaces

- Etudes RNN (4)
- Extension et nouvel APB
- Projet APHN (4)
- ▲ Projet APG (1 liste - 2 sites)

Point SCAP - Février 2020
Projets/Réflexions (formes géom)

Les indicateurs de suivi :

Nombres d'espaces protégés:

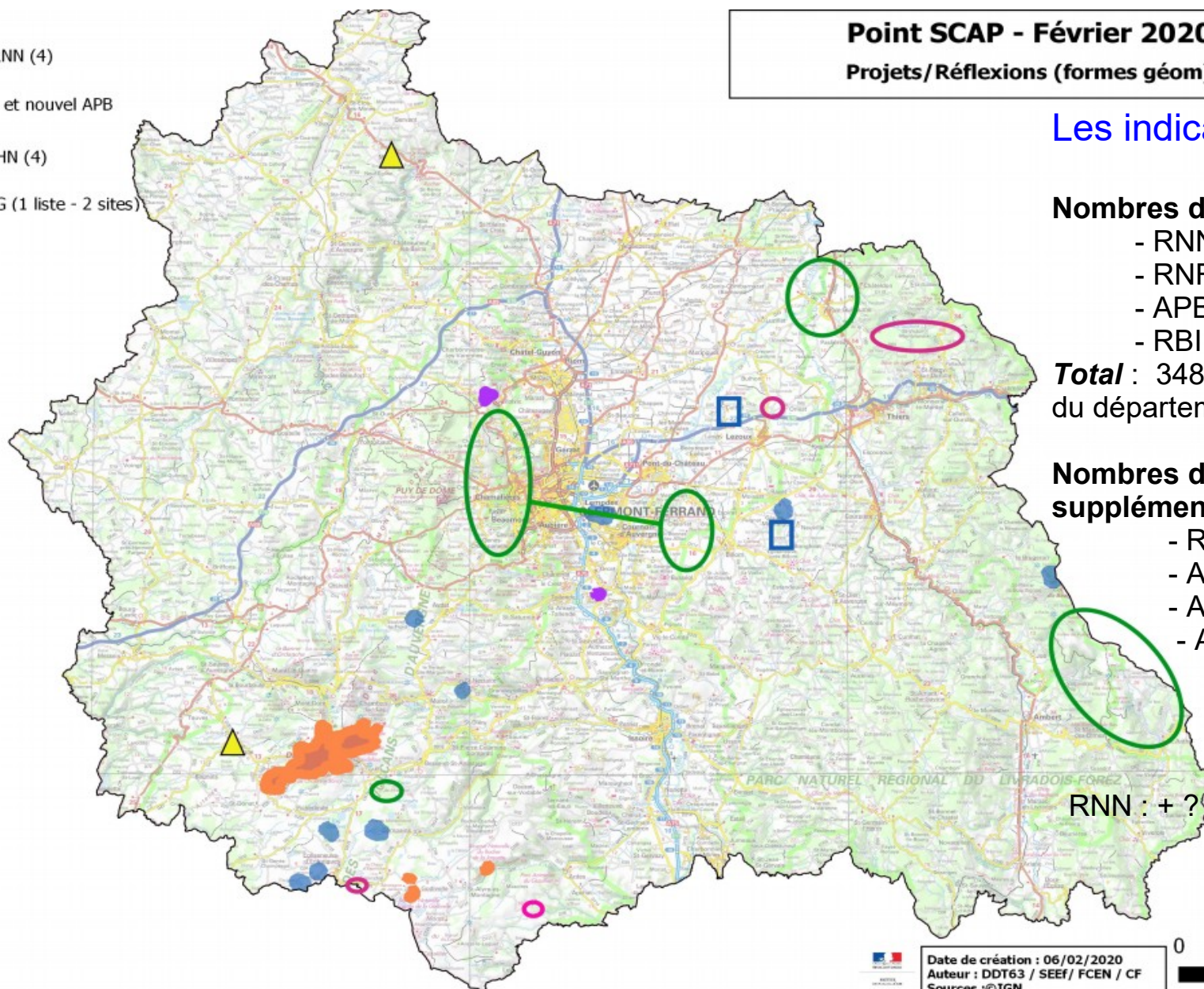
- RNN : 4 (2808,2 ha)
- RNR : 2 (81,4 ha)
- APB : 9 (240,1 ha)
- RBI : 1 (358 ha)

Total : 3487,8 ha soit **0,43 %** du territoire du département

Nombres d'espaces protégés supplémentaires à horizon 3 ans :

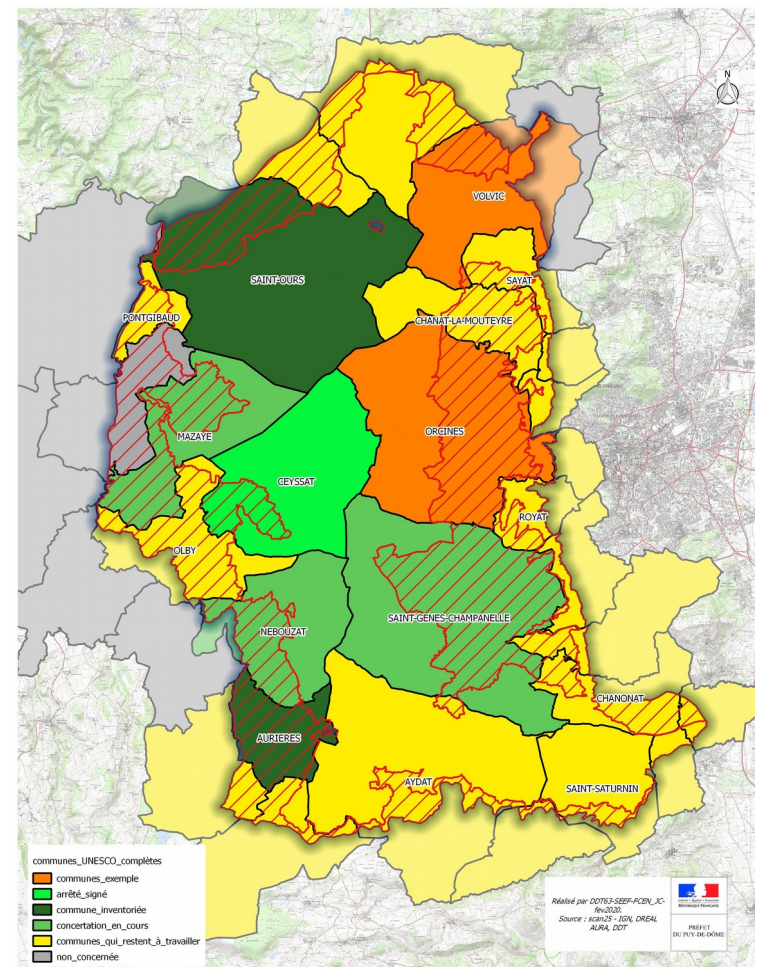
- RNN (ext en cours) : 2 (+138ha)
- APB : 2 (+ 22 ha (max))
- APHN : 3 (+50 ha)
- APG : 1 (+ 3,8 ha (en cours))
- RBI : 1 (+87ha (en cours))

Total : 9 nouvelles aires



Préservation des espaces

- Arrêtés municipaux pour voies ouvertes à la circulation
 - Concertation amorcée : St Genès champannelle, Mazayes, Nébouzat
 - Concertation à lancer post-élection : Aurières et St Ours

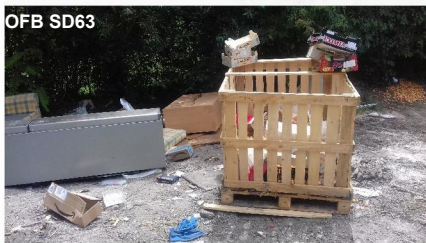


• Manifestations sportives

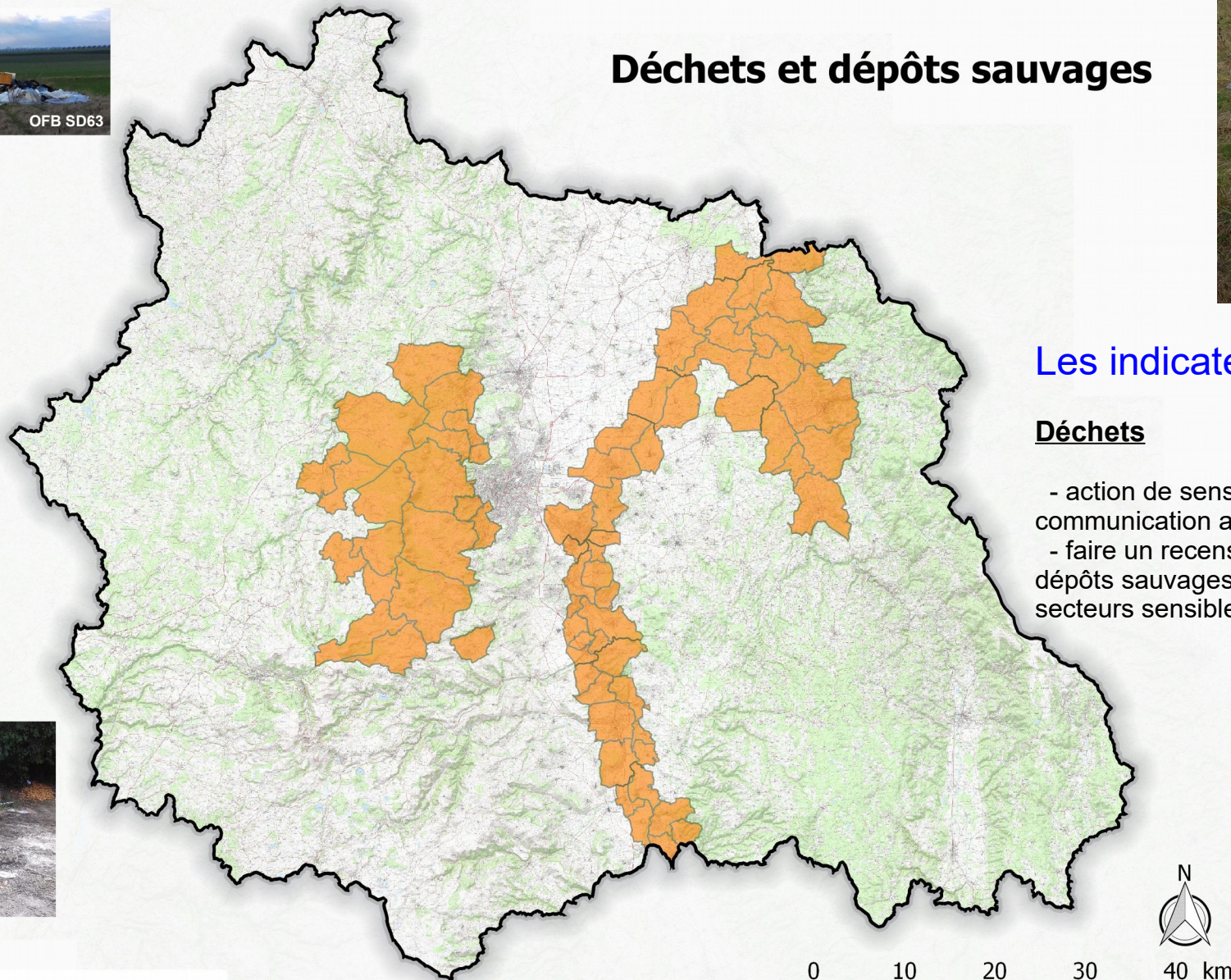
- PNRVA collectera les manifestations sportives autorisées et déclarées sur son site internet dès 2020
- Stage spécifique sur ce sujet dans le cadre de la DDT 74 (InterMisen)

Priorités 2020 de la MISEN

=> limiter les dépôts sauvages



Déchets et dépôts sauvages




Les indicateurs de suivi :

Déchets

- action de sensibilisation / communication auprès des élus
- faire un recensement des lieux de dépôts sauvages habituels dans les secteurs sensibles connus

Légende

 Secteurs connus comme sensibles pour les dépôts sauvages

Réalisation - DDT63 / SEEF-FCEN_JC_fev2020
Sources : DDT63, BD carto, BD Cadastre, Scan IGN / OFB - GN-PNRVA

Priorités 2020 de contrôle

Plan de contrôle 2020

Indicateurs de suivi :

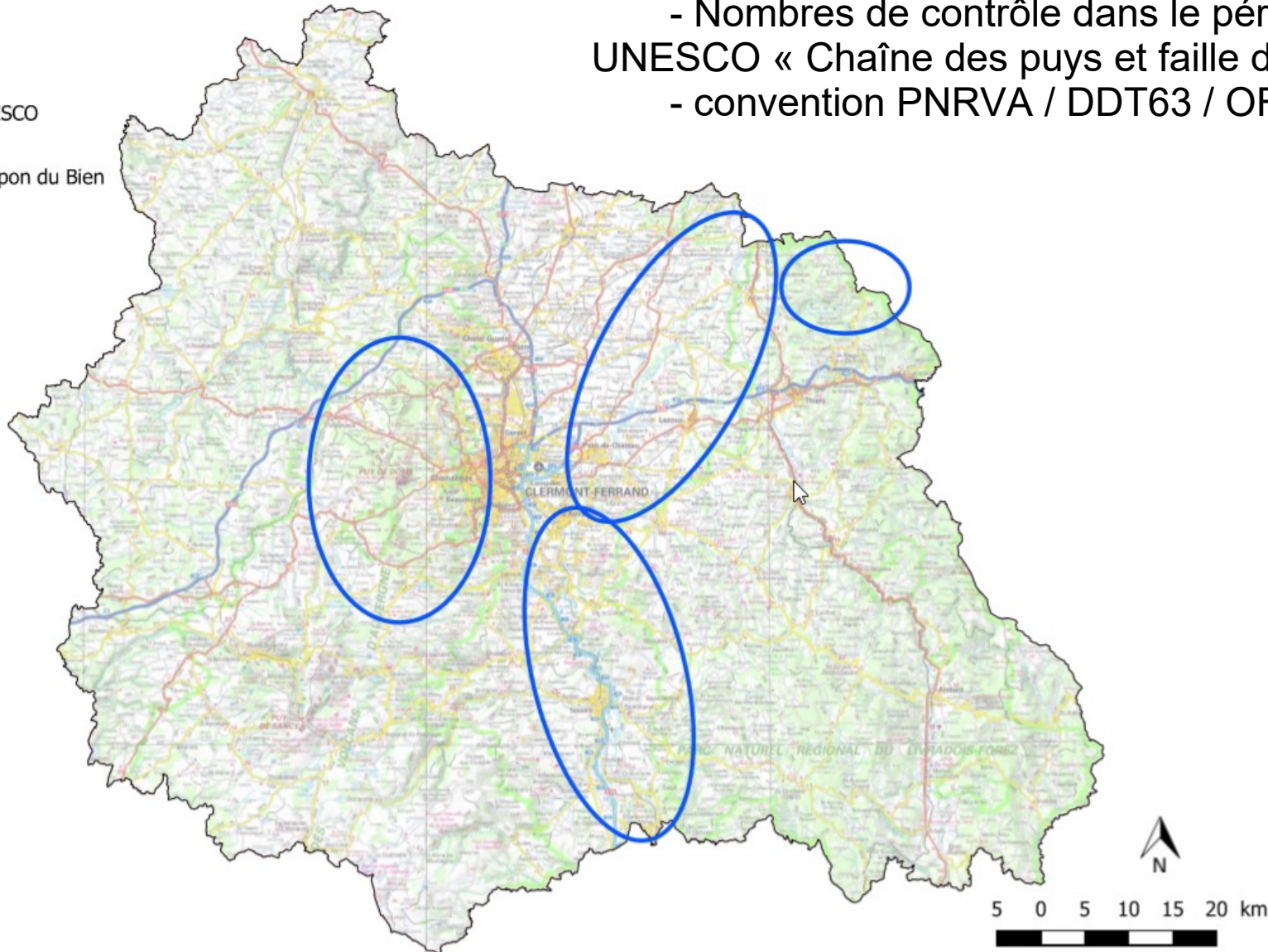
- Nombre de contrôle sur les espaces protégés / sensibles
- Nombres de contrôle dans le périmètre du bien UNESCO « Chaîne des puys et faille de Limagne »
- convention PNRVA / DDT63 / OFB



Périmètre UNESCO

 Bien

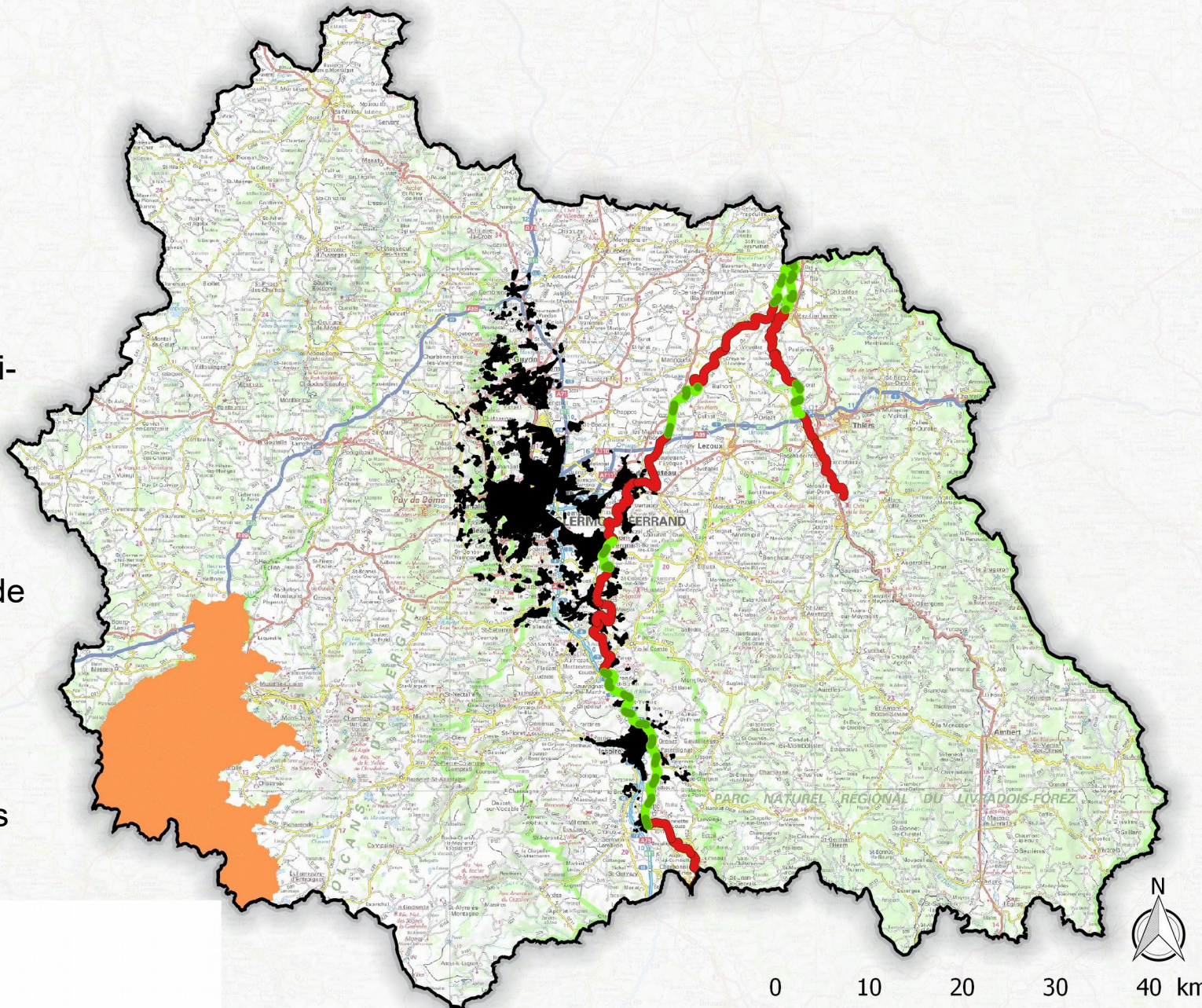
 Zone tampon du Bien






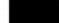
Chasse

Indicateurs de suivi :

- Contrôler la sécurité à la chasse dans les zones péri-urbaines
- Contrôler les plans de chasse cerf et chevreuil, notamment sur le secteur de l'Artense pour limiter les dégâts et viser l'équilibre sylvo-cynégétique
- Contrôler la chasse sur les lots du DPF

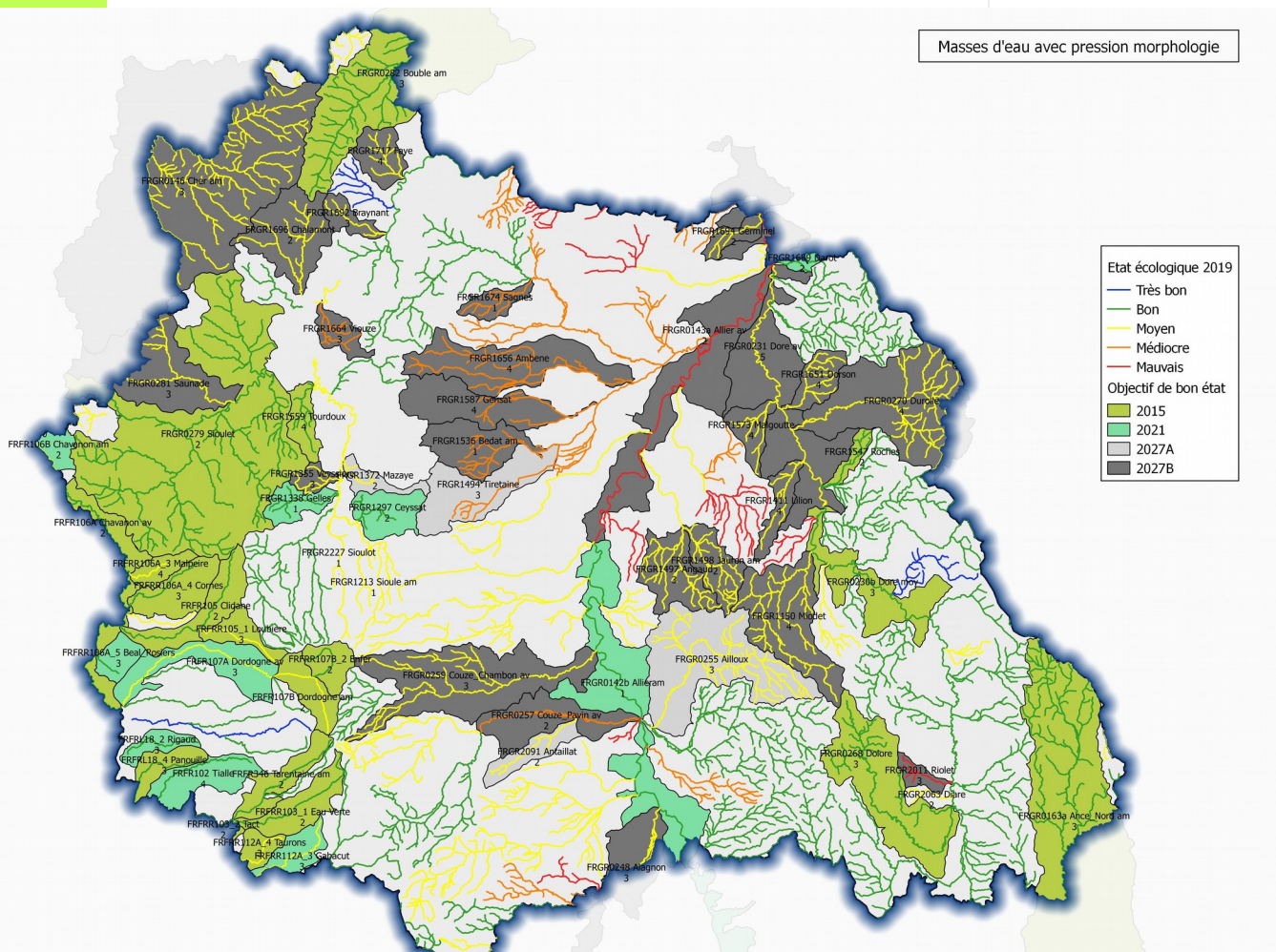


Légende

-  Lots de chasse gibier d'eau
-  réserve de chasse DPF
-  Secteur de l'Artense - sous réalisation Cervidés
-  Secteur de contrôle du respect des règles de sécurité à la chasse

Plan de contrôle 2020

Masses d'eau avec pression morphologie



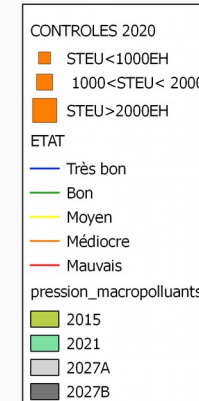
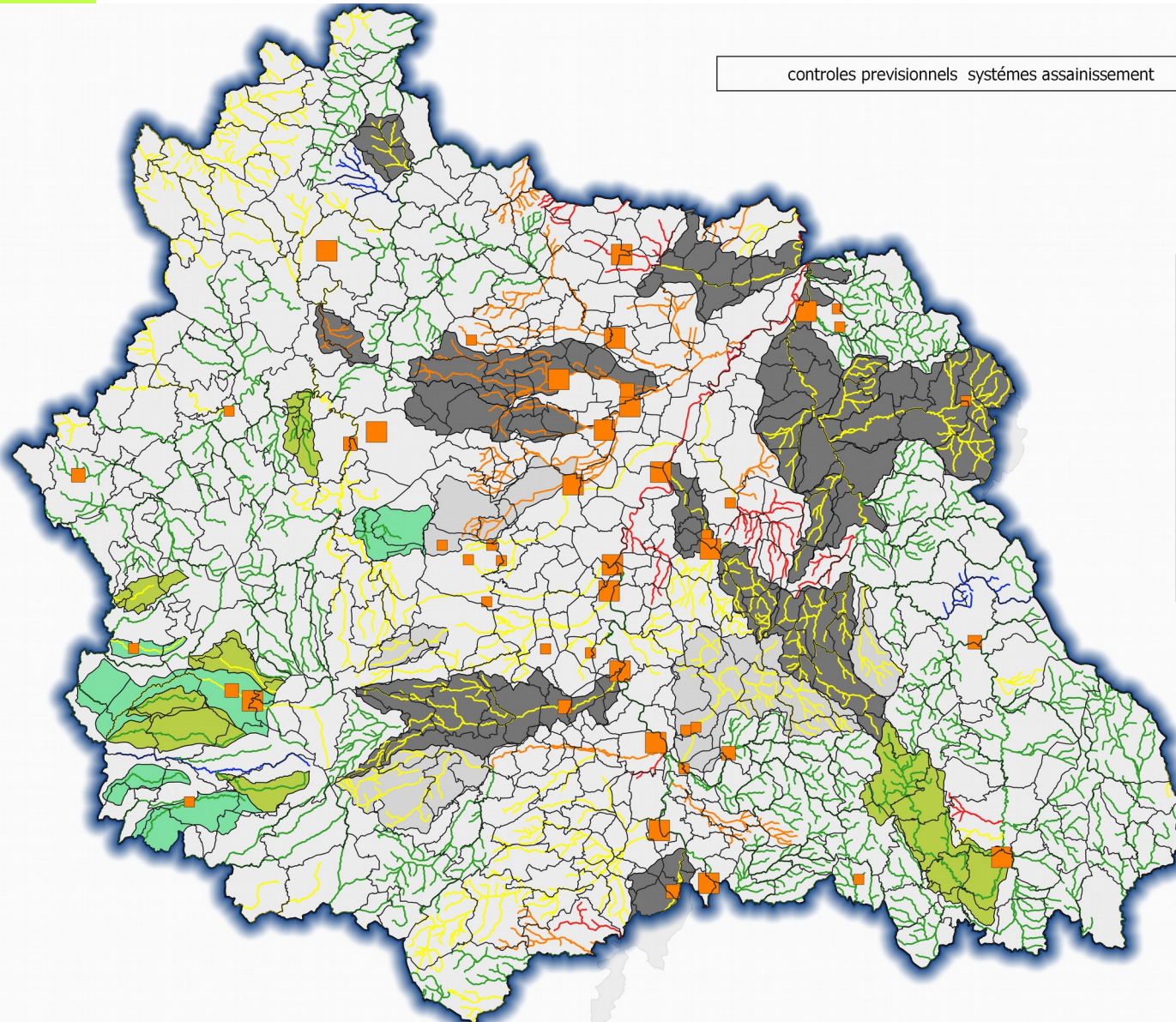
Tous les IOTA, soumis à documents administratifs, seront contrôlés pour le respect des prescriptions relatives à la directive ERC.

Les masses d'eau à risques morphologiques seront prioritaires ainsi que celles en très bon état pour qu'elles conservent cette qualité.

exemples : les travaux en cours d'eau , la régularisation des plans d'eau ...
plus les IOTA sans autorisation sur l'ensemble du département

- **Systemes d'assainissement**

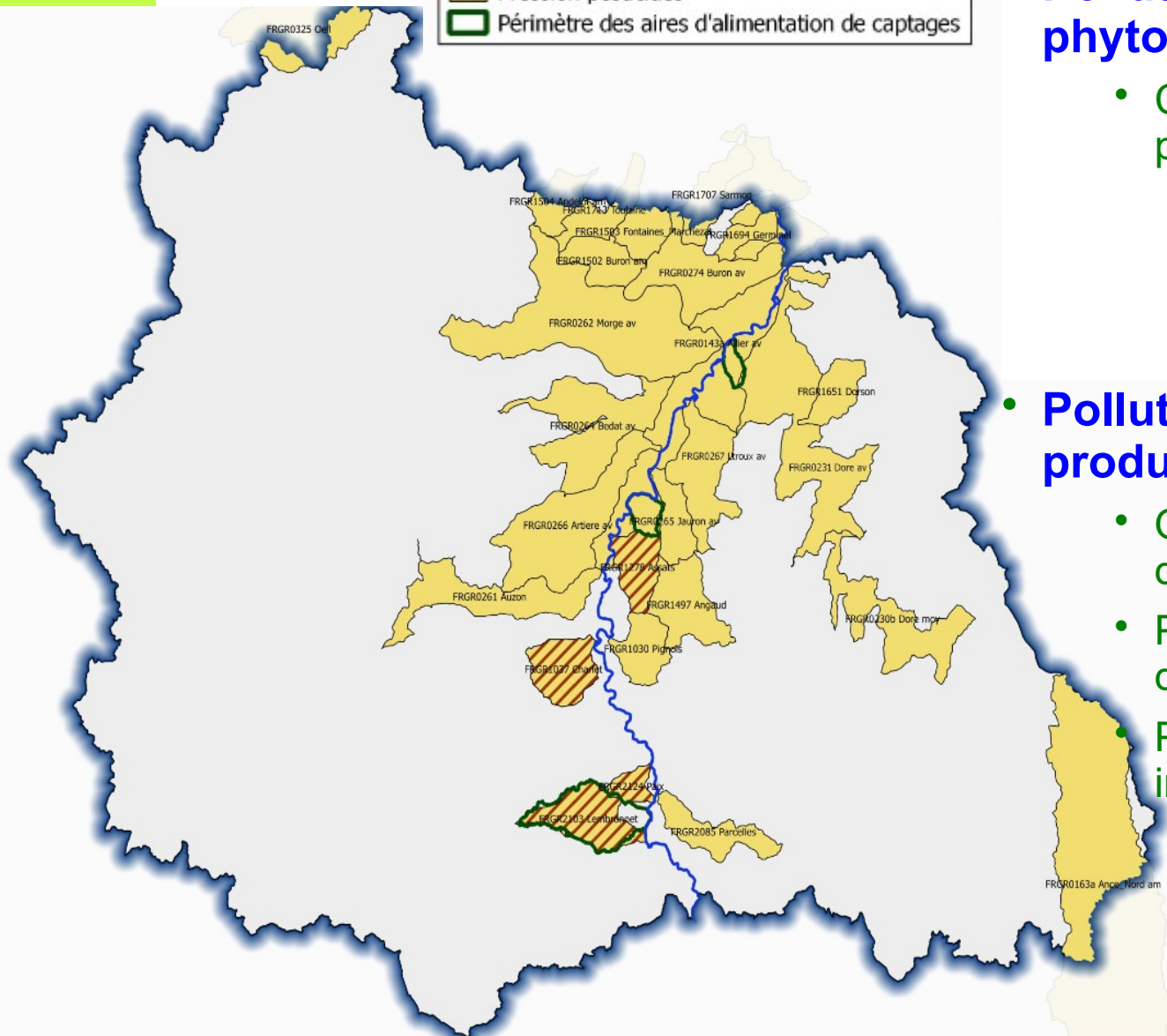
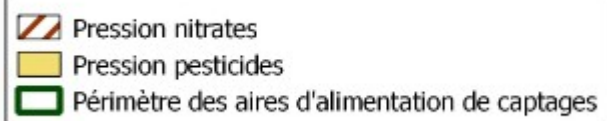
- Contrôler les systèmes d'assainissement de plus de 2000EH soumis à la directive ERU = détermination de la conformité



- Contrôle des systèmes d'assainissement de 1000 EH à 2000 EH avec fourniture du bilan annuel de fonctionnement

- Contrôle terrain de différentes stations situées sur des masses d'eau déclassées par les macropolluants

Plan de contrôle 2020



• Pollutions diffuses par les phytopharmaceutiques :

- Contrôle du respect de la réglementation par les utilisateurs agricoles :
 - *priorisés sur les AAC*
 - Masses d'eau avec pression phytopharmaceutique : *Bedat, Morge, Artière, Litroux, Jauron*

• Pollutions eau-air-sol pour les productions primaires végétales :

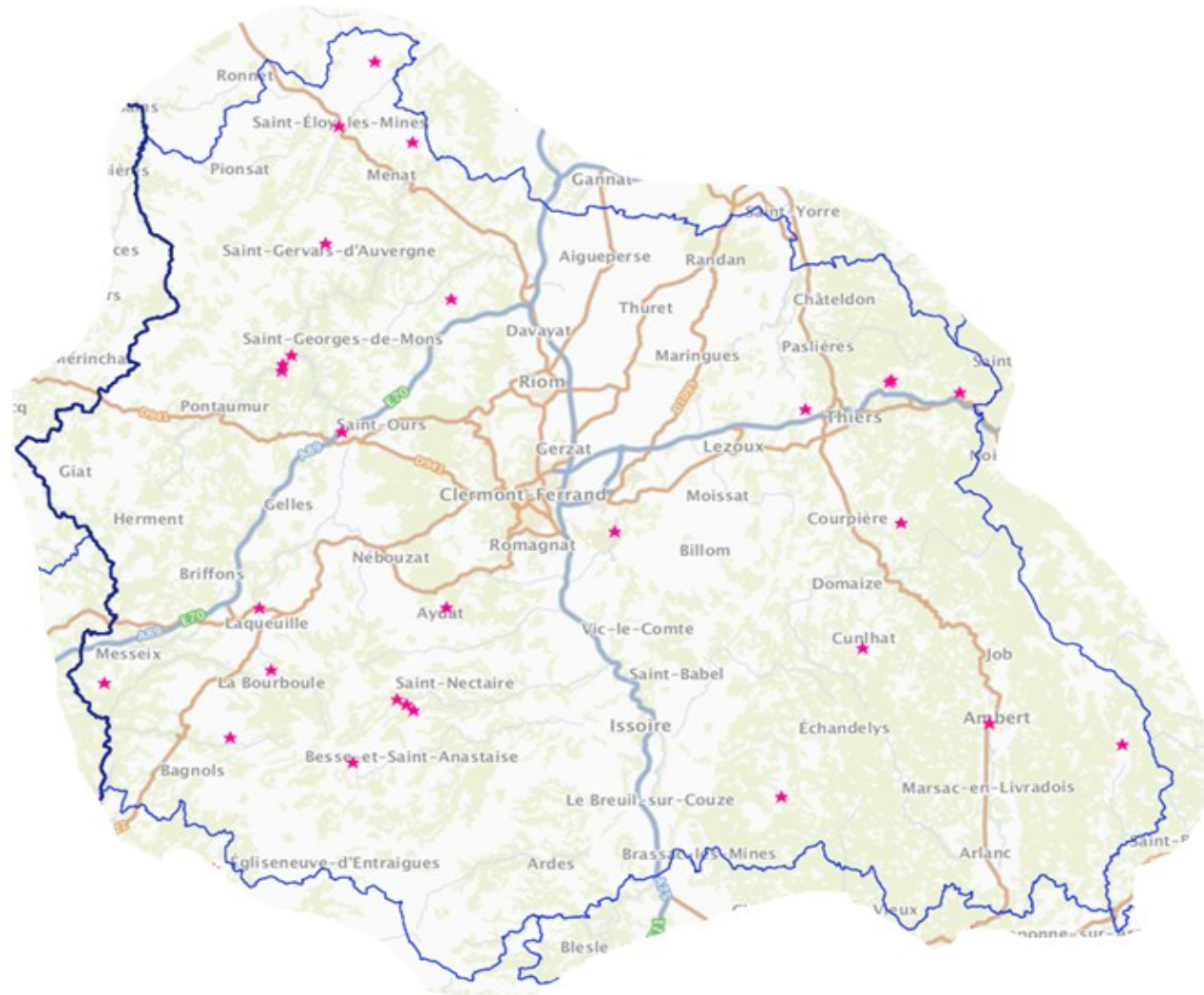
- Qualité de l'eau : irrigation par aspersion des légumes feuilles consommés crus
- Pollution des sols : contaminants des denrées (métaux lourds, PCB...)
- Pollution de l'air : rejets des sites industriels, aéroports

Plan de contrôle 2020

- **Eaux de baignades ARS**

28 sites suivis – tous les 15 jours pendant la saison estivale

- Paramètres bactériologiques
- Paramètres physico-chimiques
- Cyanobactéries



Plan de contrôle 2020

UD DREAL

- **Qualité de l'eau :**

- Aubert & Duval Les Ancizes – séparation des réseaux
- Papeteries de Giroux – nouvelle étage à la station d'épuration
- Contrôles sur conformité des grosses ICPE
- Finalisation des actions de réductions sur certaines substances RSDE
- Mise à jour des AP / AM 24/08/2017 (RSDE)
- 7 contrôles inopinés « eau » prévus
- Suivi des VLE dans l'outil GIDAF

- **Économies d'eau :**

- Déclinaison de l'instruction cadre régionale vis à vis des industriels
- Participation à l'action nationale « Gestion des situations de sécheresse dans les installations industrielles » (C2)
- Réutilisation de bassins– Constellium ;

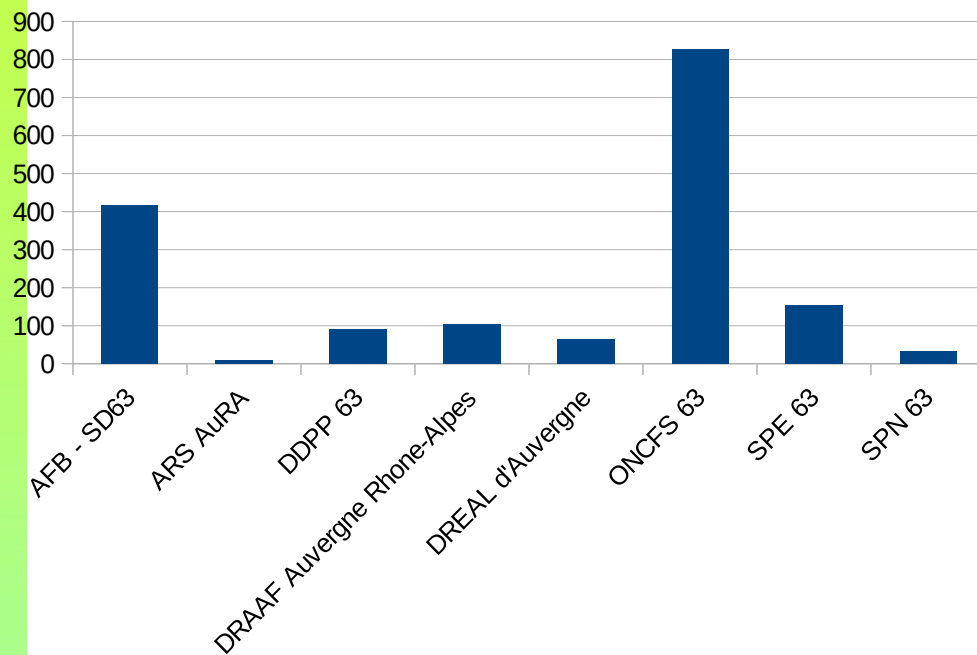
Les plans de contrôle en chiffres

Bilan 2019

Prévisionnel inter-services 2020

Contrôles - Bilan 2019

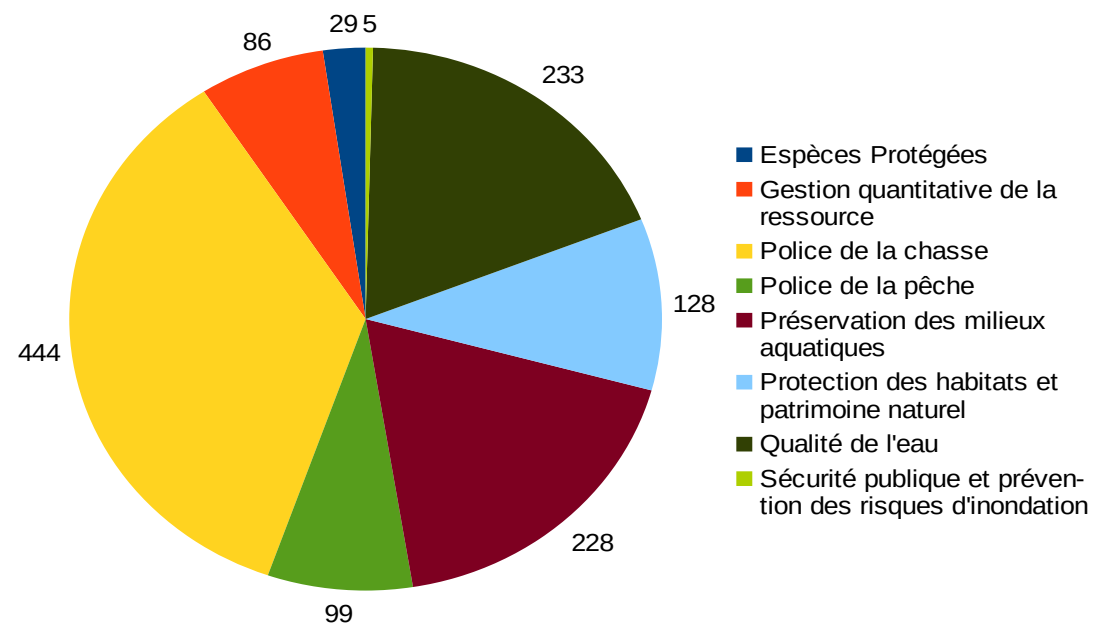
1697 journées de contrôle en 2019



Evolution 2018/2019 : baisse du nb de jours de contrôle de 31 %

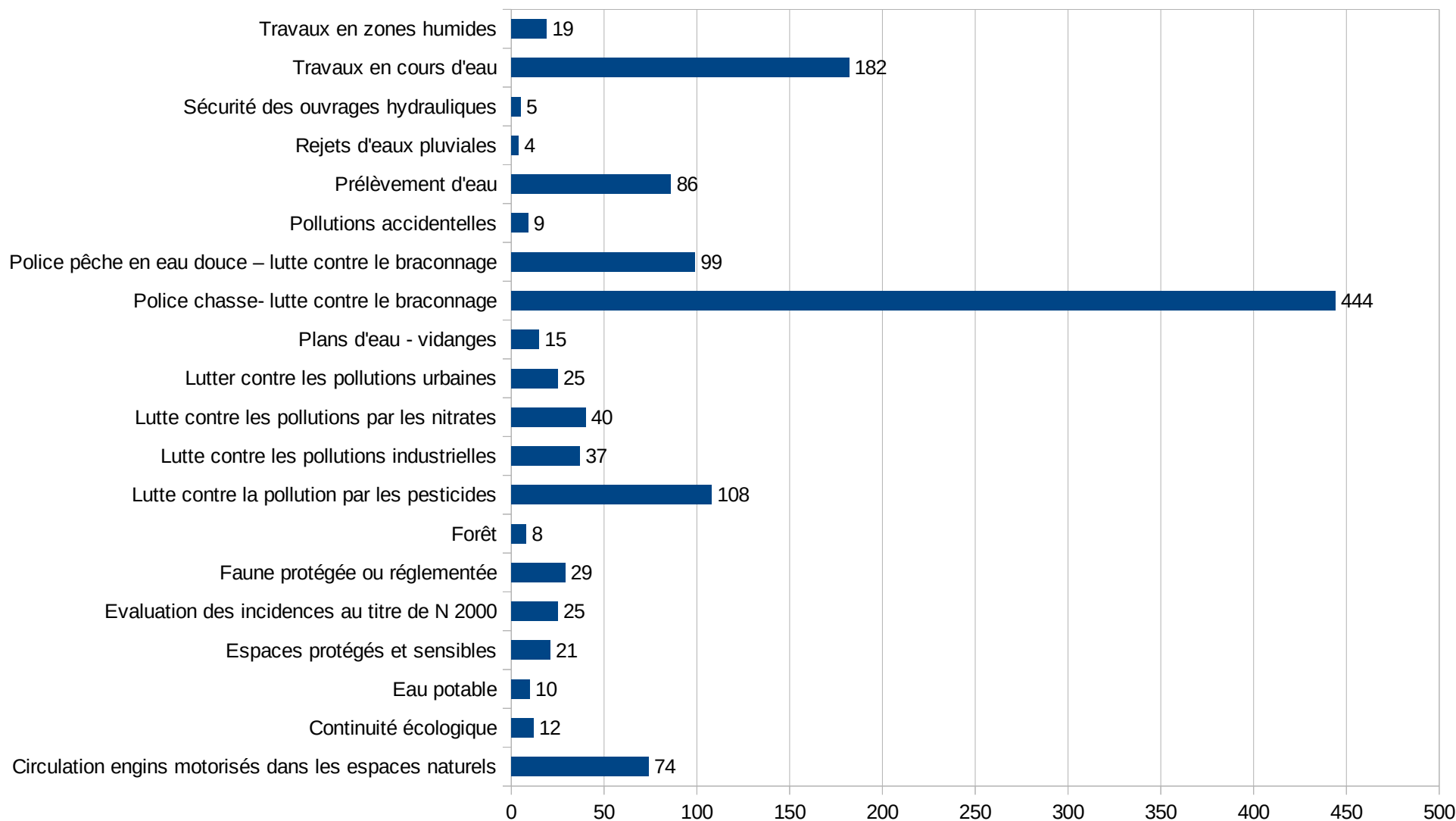
Nombre de contrôles terrain

- Contrôle terrain : 1252
- Contrôle bureau : 143



Contrôles : bilan 2019

1395 contrôles, dont 308 non-conformités



Contrôler et coordonner les suites administratives et pénales

Bilan 2019

Police administrative

- **31** rapports de manquement administratif
- **14** arrêtés de mise en demeure
- **83** courriers d'information / rappel

Police judiciaire

- **65** PV de constatation d'infraction
- **13** PV d'avertissement judiciaire
- **45** amendes forfaitaires

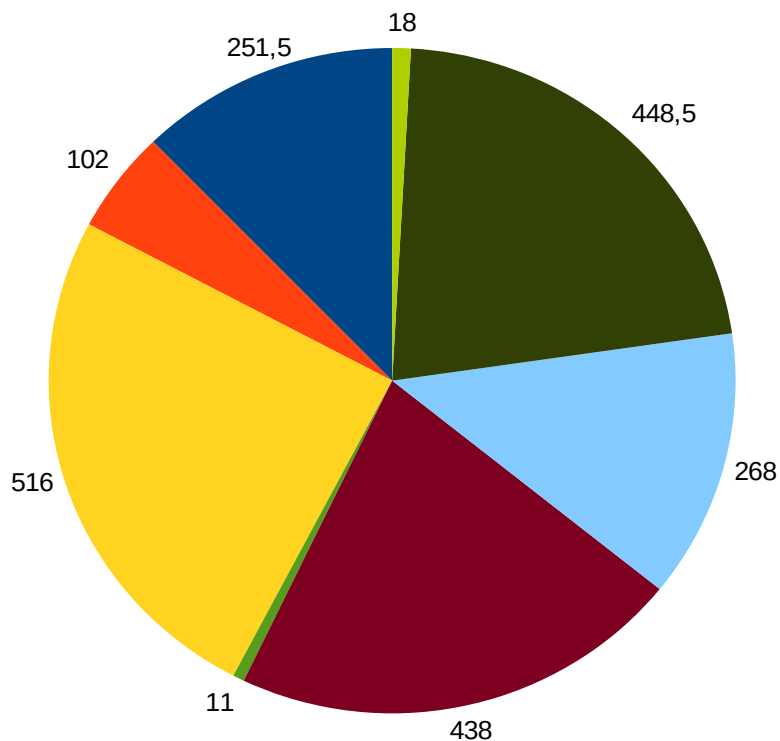
dressés en 2019

Informations 2019 sur les suites pénales

- **16** compositions pénales
- **1** transaction pénale
- **6** poursuites simplifiées (CRPC ou OP)
- **8** rappels à la loi
- **16** classements
- **1** relaxe

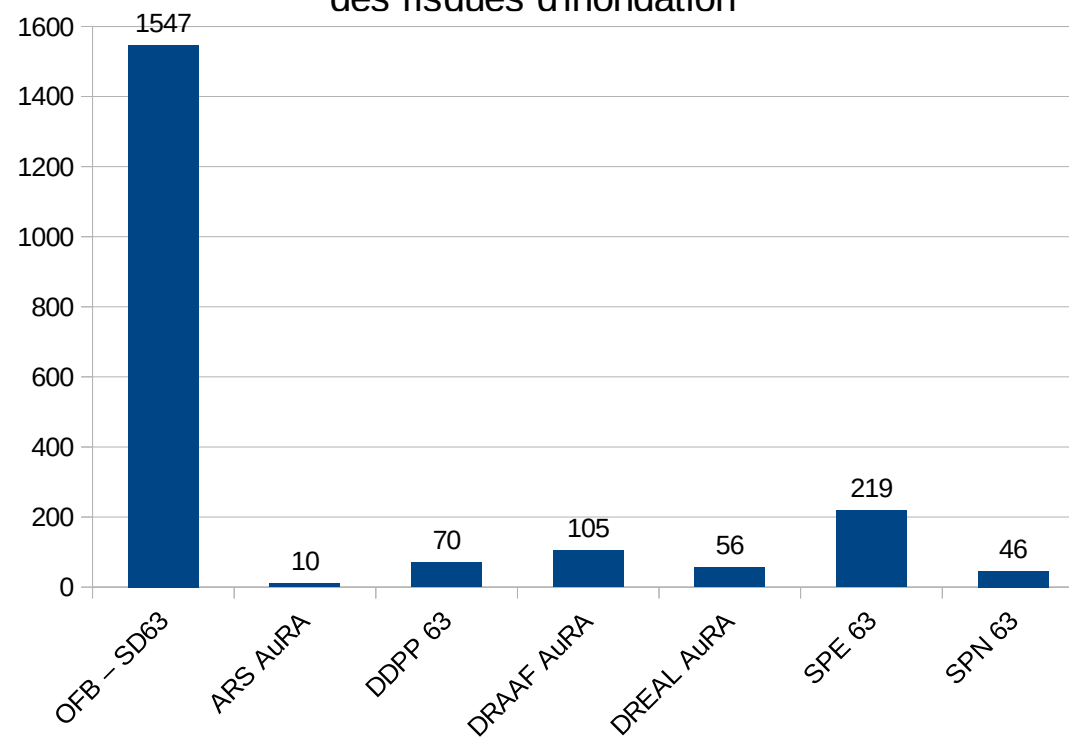
Plan de contrôle prévisionnel 2020 en chiffres

Prévisions en nombre de jours/domaine
(2053 jours)



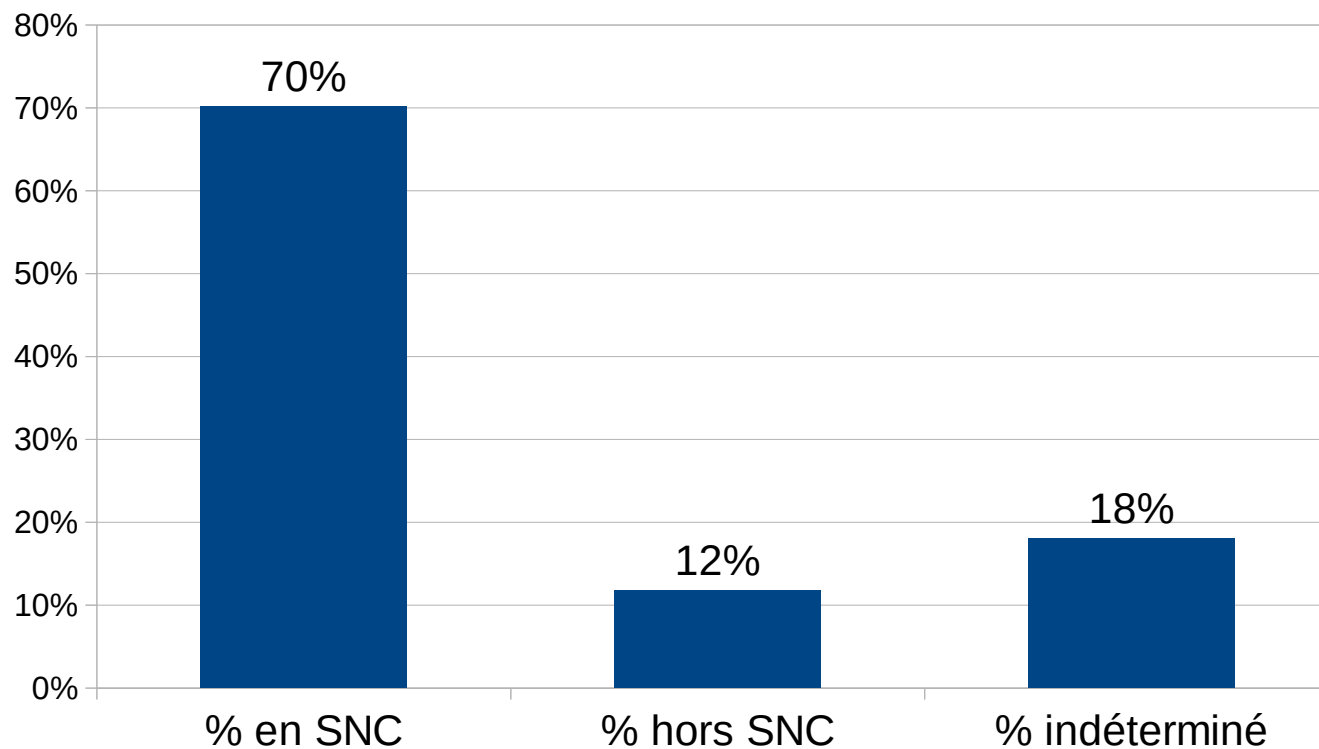
Prévisions
nombre jours
de
contrôle/service

- Espèces Protégées (hors espèces marines)
- Gestion quantitative de la ressource
- Police de la chasse
- Police de la pêche
- Préservation des milieux aquatiques
- Protection des habitats et patrimoine naturel
- Qualité de l'eau
- Sécurité publique et prévention des risques d'inondation



Plan de contrôle prévisionnel 2020 en chiffres

- **Stratégie nationale de contrôles fixe une répartition des contrôles entre :**
 - Les objectifs nationaux : 75 % des contrôles
 - Les objectifs locaux : 25 % des contrôles



- **Merci de votre attention**